

- ▶ Libellé de la certification: Cap Métiers de la Coiffure
- Code RNCP: 34670
- Nom du certificateur: Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
- Date d'enregistrement de la certification: 03/07/2019

Dans notre école, le **CAP métiers de la coiffure** est réalisé en formation alternée. Le diplôme garantit l'apport de toutes les bases nécessaires à la réalisation d'une coiffure : coupe, coloration, coiffages permanents et temporaires, soin, etc. Liée à la pratique, la théorie permet d'assurer l'apprentissage de la culture et des savoirs associés au métier de coiffeur.

HAIRDRESSER'S ACADEMY

Riche de formateurs issus du milieu professionnel, l'école Hairdresser's Academy assure une pédagogie innovante et de qualité. **Professionalisme, rigueur et excellence** déterminent les valeurs de l'école qui reste toujours à l'écoute de ses élèves que ce soit pendant et après leur scolarité.

Toutes les formations sont réparties entre des cours suivis à l'école et travail en entreprise. Ce rythme de formation alternée permet aux élèves de mettre en pratique leurs connaissances sur le terrain. Les effectifs par classe sont strictement limités et l'encadrement des élèves est permanent : ces éléments sont indispensables pour assurer la réussite de tous.

CAP EN ALTERNANCE

- Pré-requis :**
- Avoir trouvé un maître d'apprentissage.
 - Après la classe de 3ème pour les jeunes âgés de moins de 15 ans ou être âgé de 16 à 29 ans.
 - Voir conditions avec le CFA pour les cas particuliers (plus âgés...)
 - Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.
 - Avoir le sens du commerce et du contact

- Objectifs :**
- Connaître et être capable d'utiliser les techniques courantes de la coiffure (shampooing, soin, coupe, coiffage) pour hommes, femmes, enfants. Sous la directive d'un responsable, réaliser des colorations et des permanentes. Le titulaire du CAP maîtrise également le sens de l'accueil et le conseil client. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon ainsi qu'à la tenue du planning de rendez-vous. L'alternance permet d'acquérir et de mettre en pratique les compétences théoriques et pratique vues à l'école, de s'insérer dans une équipe professionnelle.

DOMAINES GÉNÉRAUX :	MATIÈRES PRATIQUES ET TECHNOLOGIQUES :	
<p>Bloc 3 : Français Histoire et géographie Enseignement moral et civique</p> <p>Bloc 4 : Mathématiques Sciences Physique Chimie</p> <p>Bloc 5 : Education physique et sportive</p> <p>Bloc 6 : Anglais</p> <p>Bloc facultatif : Arts appliqués et cultures artistiques</p> <p>PSE (Prévention Santé et Environnement) Formation à l'insertion professionnelle et accompagnement à l'orientation</p>	<p>Bloc 1 : Réalisation de prestations de coiffure</p> <ul style="list-style-type: none"> - Élaborer un diagnostic - Mettre en oeuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire - Réaliser des techniques de base de coiffure : - Coupe (femme, homme), Couleur (coloration* et effet de couleur*) - Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable* par enroulage, coiffage) <p><i>*exécuter sans concevoir</i></p>	<p>Bloc 2 : Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil de la clientèle et gestion de la prise de rendez-vous - Conseil et vente de services, de matériels et de produits capillaires - Contribution à l'activité de l'entreprise <p>Chef d'oeuvre (projet de groupe ou individuel)</p>

Nous avons la possibilité de faire suivre un ou plusieurs blocs de compétences. Les blocs correspondant aux unités constitutives de chaque diplôme

TITRE CERTIFIÉ PAR L'ÉTAT



- ▶ Formation en 2 ans
- ▶ Disponible à Amiens



Modalités et délais d'accès à la formation : entretien de motivation et tests. Formation à date fixe, démarrage de la formation de septembre à octobre. Nos classes n'excèdent pas plus de 15 places. Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.



Suivi et évaluations : Test de positionnement réalisé en début de formation. Contrôles de connaissances réalisés tout au long de l'année. Année scolaire divisée en 3 trimestres. Epreuves de CAP blanc. A l'issue des 2 années de cours, l'élève passe les épreuves de l'examen du Cap dans un centre agréé par l'Etat.



Méthodes mobilisées : cours théoriques et pratiques, enseignement technologiques et générales.
Moyens pédagogiques : Présentation sur ordinateur, projection sur écran, salle de formation de pratique équipée pour les mises en situation en salon de coiffure, 2 salles de cours dédiées à l'enseignement théorique.



L'encadrement : Nos professeurs de technologie et de pratique sont des coiffeurs ou responsables de salons en activité dans un salon de coiffure depuis plusieurs années mais également formateurs, leur domaine d'intervention est varié et complet. Nos professeurs de l'enseignement général dispensent des cours depuis plusieurs années et dans plusieurs établissements dans leur domaine respectif.



L'alternance : Le rythme de l'alternance varie en fonction des semaines.
Nombre d'heures de cours : 400 heures par année soit 800 heures sur les deux ans
(cours de 8h30 jusqu'à 17h30)



Type d'alternance : Contrat d'apprentissage.



Perspectives professionnelles :

- Salon de coiffure
- Coiffure à domicile
- Etablissement de soin
- Centre de bien-être, hôtel,
- Coiffure studio, mode, évènementiel
- Cinéma, théâtre, télévision
- Représentant de marque

Poursuites de formation:

Les titulaires du CAP Coiffure pourront travailler comme coiffeur dans un salon de coiffure mais également poursuivre leurs études avec une Mention Complémentaire ou un BP coiffure, Bac professionnel Coiffure, Bac professionnel Perruquier Posticheur. Possibilité de faire un BTS Métiers de la Coiffure ou un BM Coiffeur.



Tarif de la formation : pris en charge par l'entreprise. Reste à la charge de l'apprenti est l'achat de la méthode d'outils pédagogiques, têtes malléables et kit matériel de la coiffure (voir aide possible de la Région ou de l'Opco). Pas de frais d'inscription

Rémunération : le contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation vous permet de toucher un salaire calculé au pourcentage du smic (par l'entreprise).



Nos formations sont accessibles aux publics en situation de handicap (en fonction du type de handicap, merci de nous contacter). Notre établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.

